

Compte-rendu du comité technique spécialisé « formation continue » du 8 juillet 2021

Présidence : Nadine RICHARD-PEJUS, adjointe au chef du SRH

FO Agriculture était représentée par Etienne LEMAIRE, Gaël MELAN et Magali MONIER

En préambule et en réponse aux déclarations des syndicats, la présidente Nadine RICHARD-PEJUS, adjointe au chef du SRH, donne les informations suivantes :

Didier PERRE va bien être remplacé à la direction de l'Infoma.

Le MAA souhaite garder son organisation relative à la formation indépendamment du ministère de l'intérieur. Une réflexion est engagée sur le devenir des fonctions des RLF (responsable local de formation).

Un plan managérial est mis en place pour les cadres dans le but de définir les formations offertes aux nouveaux encadrants. Certaines de ces formations seront obligatoires, en particulier pour ce qui concerne le management à distance et en présentiel. Avec une nouveauté au programme sur la prévention des risques psychosociaux et la prévention des violences.

Sur le dossier « agressions », les résultats du baromètre social sont préoccupants, un plan d'actions sera élaboré par un groupe de réflexion déjà actif sur le sujet.

Points à l'ordre du jour :

Bilan de l'activité de la formation continue en 2020

L'activité a été fortement perturbée en 2020. La population formée est sensiblement identique à celle formée en 2019 mais avec une baisse très importante (50 % des agents formés en 2019 et seulement 33 % en 2020).

Sur un total de 29 773 agents au MAA, 9 615 agents ont été formés. 66 % dans l'enseignement agricole et 33 % en administration centrale et en services déconcentrés (DRAAF et DDI). Ce qui correspond à 6 000 stagiaires formés en moins par rapport à 2019 et à 40 % de baisse rien que pour l'enseignement agricole !

Par ailleurs, le nombre de jours de formation par agent accuse une baisse de plus de 40 % en administration centrale et dans les services déconcentrés entre 2019 et 2020.

Ces constats trouvent une explication avec le contexte sanitaire qui a mené à recentrer les formations sur l'essentiel (formation prise de poste).

Les chiffres présentés dans le bilan restent incomplets en raison de la difficulté à obtenir des données complètes pour les services déconcentrés, faute notamment d'harmonisation des outils de suivi dans les SGCD.

FO Agriculture a attiré l'attention de l'administration sur la situation des DDI et en particulier des DDT(M). Les perspectives de carrières en DDI sont de plus en plus faibles. Le SG et les IGAPS partagent ce constat. Le directeur de cabinet du MAA a missionné le CGAER sur le sujet, nous aurons les premières conclusions dans quelques mois.

[Bilan financier de l'année 2020](#)

Le bilan est en adéquation avec le contexte de crise sanitaire, donc une baisse des budgets dédiés et de la réalisation (-15% du total réalisé de 2019 à 2020 et une réalisation à 90 % en 2020 contre 95 % en 2019). Pour 2021 le budget baisse à un montant de 220 000€ (budget le plus faible depuis 2017) les actions seront recentrées sur l'accompagnement à la prise de fonctions.

FO Agriculture demande de s'assurer que cette baisse ne perdurera pas. Il y aura un bilan consolidé sur les moyens financiers et humains.

[Note orientation triennale de la formation continue 2022-2023-2024](#)

Le projet de note est présenté en séance.

L'actualisation annuelle de ce document, stratégique pour l'adaptation de l'offre de formation continue au personnel du MAA, présentera désormais les axes prioritaires de formation en cohérence avec les 6 chantiers du plan de transformation ministérielle :

- 1- assurer la transition agro-écologique vers une agriculture performante aux plans économique, social, environnemental et sanitaire ;
- 2- renforcer la sécurité sanitaire et la qualité de l'alimentation ;
- 3- mobiliser les politiques européennes au service de la transformation ;
- 4- renforcer et développer l'enseignement, la recherche et l'innovation pour accompagner les transitions ;
- 5- mobiliser les acteurs au service du développement des territoires ;
- 6- réformer le ministère et ses opérateurs.

[MENTOR](#)

Il s'agit d'une nouvelle plateforme interministérielle de formations à distance (e-formations). Tous les ministères l'utiliseront en 2023. Chaque ministère y dispose de son espace propre. Pour le MAA, l'Infoma y propose déjà des formations en ligne. La phase de démarrage est en cours et la plate-forme est déjà accessible à tous les agents (cf <https://mentor.gouv.fr/login/index.php>). Pour en savoir plus, voir <https://www.fonction-publique.gouv.fr/la-formation-en-ligne>

RENOIRH-formation continue

La note de service du 22 juin 2021 (<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-475>) prévoit le déploiement du module de RenoiRH dédié à la formation.

2021 est une année de transition, au cours de laquelle les agents pourront y saisir les demandes de stages qui auront lieu en 2022, avant une bascule complète.

L'historique des formations ne sera disponible pour les agents via l'interface « mon self mobile » qu'en 2022. Des formations de deux jours sont prévues en novembre 2021 pour les gestionnaires concernés (RLF).

L'accès à renoiRH-formation concerne uniquement les agents disposant d'un matricule renoiRH, mais des accès sont possibles pour les agents sans matricule via leur RLF (en format papier).

Formation au dialogue social

Cette formation est réalisée dans le cadre d'un plan d'actions faisant suite au baromètre social de 2020, un retour sera fait au CTM. Des sessions sont prévues pour octobre-novembre 2021.

Questions diverses de FO Agriculture

CHORUS-DT est un outil qui sert à enregistrer les frais de déplacement. Depuis 2019, les frais de déplacements ont été dévolus aux lycées et non plus aux DRAAF mais les personnels n'ont pas été formés à l'utilisation de l'outil. Une formation est-elle prévue pour 2021/2022 ?

Réponse de l'administration : Il existe un réseau de formateurs internes, il a été sollicité pour former les agents.

LIBELLULE est toujours en service en attendant d'être remplacé. Il permet l'enregistrement des notes de CCF, dossier bourses, élèves, rubans pédagogiques... Les formations n'existent pas, seule existe une assistance d'Agrosup Dijon qu'il faut appeler pour être aidé. Quand ce service sera-t-il remplacé ? Une formation est-elle prévue à Libellule pour 2021/2022 ?

Réponse de l'administration : Son remplaçant est en cours de déploiement et des formateurs ont été formés dans les régions.

MELANIE est utilisé dans les lycées, mais le travail se fait sur WEBMAIL. On ne peut pas créer de dossiers locaux pour archiver les mails. La note de service prévoyait que le personnel de direction et administratif pourrait être connecté sur le réseau (comme en centrale). Quand cela sera-t-il effectif ?

Réponse de l'administration : Ce problème est identifié et le travail est en cours pour permettre cet accès (certificat + installation VPN).

SYMPA permet la gestion des listes de « maieur » pour envoi en nombre. Il n’y a pas eu de formations proposées depuis longtemps. Aussi les personnels qui découvrent cet outil doivent apprendre par elles-mêmes.

Réponse de l'administration : L’offre de service n’est pas encore stabilisée par rapport à ces fonctionnalités, mais elle sera adaptée par la suite (une fois stabilisée).

L'équipe FO Agriculture



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir
Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

